



Association des
parents d'élèves
de la commune
de La Tène

Procès-verbal de l'Assemblée générale du mardi 23 janvier 2018 à 20h00

- Lieu :** Espace Perrier – salle "Montmirail"
- Participant/e/s :** Les membres du comité de l'APE La Tène suivants :
Mmes Laurence Fankhauser Perrinjaquet, Béatrice Cramatte, Céline Biétry Kyburz, Monica Longa, Sylvie Eigeldinger-Berthou et Celia Walmsley
- Présent/e/s :** M. Pascal Perret et Mme Cécile Homberger vérificateurs de comptes
Mmes Anne-Christine Girod, Myriam Hügli, ainsi que Messieurs Yannick Butin, Pascal Perret et Remo Siliprandi, en plus des personnes mentionnées ci-dessus.
- Excusé/e/s :** Mme Dona Plumey

Ordre du jour

1. **Bienvenue**
2. **Approbation du procès-verbal de notre dernière Assemblée Générale du 24 janvier 2017**
3. **Rapports d'activités**
4. **Comptes 2017, budget 2018**
5. **Démissions, admissions et élection du comité et des vérificateurs de comptes**
6. **Divers**

1. Bienvenue

Au nom de l'Association des parents d'élèves de La Tène, Mme Laurence Fankhauser Perrinjaquet remercie les personnes présentes à l'Assemblée Générale, qui a été convoquée selon les statuts et dans les délais.

Selon l'ordre du jour, aucune remarque et/ou proposition n'ayant été reçue, elle peut donc valablement délibérer.

Mme Fankhauser Perrinjaquet souhaite la bienvenue et remercie Mme Anne-Christine Girod, directrice du Centre scolaire éorén Bas-Lac de sa présence, ainsi que M. Remo Siliprandi, correspondant au Bulcom et Monsieur Yannick Butin, représentant des autorités communales de la Tène. Elle prie d'excuser l'absence de Mme Dona Plumey.

2. Approbation du procès-verbal de notre dernière Assemblée générale du 24 janvier 2017

La présidente demande si quelqu'un désire la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 janvier 2017. Personne ne s'étant manifesté, le procès-verbal en question est accepté à l'unanimité.

3. Rapports d'activités

1) Laurence Fankhauser Perrinjaquet: Rapport de la Présidente

Courant 2017, notre comité s'est « officiellement » réunis à 3 reprises, presque à chaque changement de saison, au printemps, en été et à la fin de l'automne pour faire le point sur nos différents projets en cours, étudier l'état de nos finances et pouvoir mieux se situer dans l'avenir. Comme chaque année, nos lettres de demandes de cotisation ont rejoint les foyers des familles des élèves de Marin et de Wavre au début du printemps.

Nous avons vécu une année 2017 sous le signe de la migration. Celia, responsable de l'atelier « Ecouter lire » et irremplaçable secrétaire, s'est envolée pendant six mois pour découvrir le monde en compagnie de sa famille. Consciencieuse et organisée, elle a veillé avant son départ à trouver une remplaçante pour l'atelier de lecture. C'est Geneviève Ducraux qui s'y est attelé avec brio, il faut le souligner car la tâche n'était pas facile, et nous tenons à la remercier sincèrement.

Au seuil de l'été Sylvie Eigeldinger-Berthou est venue renforcer notre belle équipe. Nous sommes ravies de pouvoir compter sur sa précieuse présence, elle va désormais travailler en binôme avec Monica comme responsables des devoirs surveillés.

Le reste de l'équipe a aussi travaillé d'arrache-pied pour maintenir le rythme ! Que ce soit de veiller à ce que les devoirs surveillés se déroulent dans les meilleures conditions possibles, de refaire sa cure de beauté annuelle à notre fameuse brochure d'activités sportives et artistiques, de tenir les cordons de la bourse, d'organiser une conférence sur le thème de l'insécurité affective, et de manière plus générale, d'assurer le suivi de nos thèmes de prédilection comme l'apprentissage scolaire, l'éducation, la santé des enfants et surtout la prévention qui se trouve toujours au cœur de nos priorités.

Lors de nos séances de comité, nous évoquons les différents contacts que nous traitons de façon ponctuelle ou que nous entretenons, notamment nos rendez-vous semestriels avec notre direction du centre du Bas-Lac, en compagnie de l'Association des parents d'élèves de Saint-Blaise. Ces rencontres nous permettent d'informer la direction sur nos différentes activités mais également de parler des questions d'actualité liées au fonctionnement de l'école et de relayer certains soucis que les parents nous transmettent.

De façon générale, nous continuons d'œuvrer en compagnie des autres associations de parents d'élèves pour organiser des conférences communes et chercher des pistes concernant la prévention.

Nous sommes membres de la FAPEN (Fédération des Associations de Parents d'Elèves Neuchâtel) et d'EDF (l'Education Donne de la Force), ce qui nous permet de suivre les enjeux cantonaux mais également de recevoir des informations quant à l'évolution des actions dans le canton.

L'une de nos membres a également été élue, le 31 août dernier, par le CESI (Conseil d'Etablissement Scolaire Intercommunal) en tant que représentante des parents d'élèves de la Tène.

Certaines d'entre nous sont engagées dans l'équipe d'animation de « Mon Corps est à moi » sur les centres du Bas-Lac, du C2T, des Cerisiers et bientôt de Cescole. Pour rappel, il s'agit d'une exposition qui aborde, avec les enfants, le thème délicat de la prévention des abus sexuels.

Sinon, dans le cadre communal, nous collaborons toujours étroitement avec les bibliothécaires pour notre atelier « Ecouter lire » ainsi qu'avec les animateurs du Troglo pour la fête multiculturelle « Je Tène ! ».

Cette année encore, nous tenons à préciser qu'il n'y aurait pas de devoirs surveillés sans la participation financière de la commune avec laquelle nous sommes liés par convention. Nous tenons à remercier nos autorités communales pour ce soutien plus que précieux.

Une fois n'est pas coutume, je voudrais terminer ce compte-rendu en tirant un « grand coup de chapeau » à toutes ces belles personnalités qui oeuvrent bénévolement au sein de ce comité de l'APE La Tène, je suis très fière d'elles.

2) **Monica Longa: Devoirs surveillés**

Cette année scolaire 2017-2018, 33 enfants sont inscrits aux devoirs surveillés, 1 enfant a quitté les DS en janvier, car il a déménagé. Aucune demande d'inscription n'est parvenue pour le collège de Wavre, pour information, il faudrait au moins 5 élèves.

Pour la deuxième année, les élèves de 8ème HarmoS ont la possibilité de participer aux devoirs surveillés. Les années scolaires, c'est-à-dire de la 3ème à la 8ème HarmoS, se répartissent de la manière suivante :

10 élèves en 3ème FR

7 élève en 4ème FR

3 élèves en 5ème FR

8 élèves en 6ème FR

2 élèves en 7ème FR

3 élèves en 8ème FR

Je vous rappelle que les devoirs surveillés ont lieu les lundis, mardis et jeudis après-midi de 15h30 à 17h00, au Vieux-Collège et dans la salle no 50 du CSUM. Les élèves qui terminent à 16h30 peuvent rester jusqu'à 17h30. 6 dames et un monsieur assuraient l'encadrement des enfants. Le monsieur a maintenant quitté l'équipe d'encadrants, car il a trouvé un nouvel emploi. Il reste donc 6 bénévoles féminines. Vu le nombre d'élèves, 2 accompagnants sont présents dans la même classe.

Le prix pour un semestre se monte à Fr. 50.-, si l'enfant vient une fois par semaine, à Fr. 100.-, s'il vient deux fois et à Fr. 150.-, s'il vient trois fois ; ce qui représente environ Fr 2.50 la leçon de deux périodes.

Une réduction de 50% s'applique au 2ème enfant de la même famille et le 3ème enfant participe gratuitement aux devoirs surveillés.

Pour terminer, je tiens à remercier, Madame Girod et Monsieur Brissat de la direction. Monsieur Nicoud pour le prêt de la salle de classe, ainsi que tous les enseignants pour leur précieuse

collaboration. Merci également à Mesdames Empeytaz, Homberger, Ruiz, Dillier, Zaugg et Jaquet et Monsieur Gomes, pour leur investissement, leur gentillesse et leur flexibilité.

Actuellement, je suis satisfaite du travail effectué, tout se déroule bien.

3) **Celia Walmsley: « Ecouter lire »**

« Ecouter lire » est un atelier de lecture-plaisir qui s'adresse aux élèves de 4ème à 7ème HarmoS. Celui-ci est réparti en 2 semestres : le premier semestre s'adresse aux élèves de 5ème à 7ème HarmoS et le deuxième se focalise sur les élèves de 4ème HarmoS. L'atelier a lieu une fois par semaine, le jeudi, entre 13h00 et 13h40, à la bibliothèque publique de Marin. Les enfants sont accompagnés dans leurs lectures par des adultes bénévoles. L'inscription à cet atelier est libre et n'implique aucun frais pour les parents.

Cette année, le premier semestre de l'atelier Ecouter Lire a été géré à merveille par Madame Geneviève Ducraux qui a très gentiment accepté de me remplacer durant mon absence prolongée. Fidèle à elle-même, Madame Ducraux a administré l'atelier d'une main de maître ; Merci beaucoup, Geneviève !

« Ecouter lire » continue à très bien fonctionner et, semble-t-il, à satisfaire aux attentes des uns et des autres.

Pour des questions d'organisation et de place, nous pouvons accueillir un maximum de 10 participants par session. La première session, qui se terminera cette semaine, était complète. Nous avons malheureusement dû refuser 9 inscriptions, ce qui n'est jamais simple à faire. Cependant, le succès de cet atelier nous réjouit et nous conforte dans notre intention de poursuivre la lecture encadrée avec les élèves.

Du point de vue logistique, les bibliothécaires gèrent toujours l'accueil et l'encadrement des séances de lecture, et relaient toute information utile. Elles contribuent grandement à l'organisation de cet atelier.

Du côté de l'école, les enseignants reçoivent les circulaires d'inscription par courrier électronique, qu'ils impriment et distribuent à leurs élèves. Les inscriptions pour le 2ème semestre ont été envoyées aux enseignants de 4H le 15 janvier dernier et la deuxième session d'ateliers débutera en mars prochain. Nous remercions les enseignants et la direction du Centre du Bas-Lac de leur précieuse collaboration !

Du côté de L'APE, nous continuons de nous occuper de l'aspect administratif, à savoir essentiellement : la planification annuelle, l'engagement des bénévoles, les inscriptions, ainsi que l'écriture des synthèses finales.

Nous désirons remercier toute l'équipe d'accompagnants bénévoles qui, par leur engagement tout au long de l'année, soutiennent en premier lieu cet atelier de lecture et enfin, encore un énorme merci à Madame Geneviève Ducraux qui a accepté de coordonner et de gérer l'organisation de ce premier semestre !

4) **Céline Biétry Kiburz : Conférence de la Doctoresse Isabelle Brun et de Mme Nathalie Poupet.**

Comme annoncé lors de l'assemblée de l'année dernière, nous avons proposé, le 3 mai 2017, une conférence sur l'insécurité affective et les apprentissages donnée par Mme Isabelle Brun, pédiatre et Mme Nathalie Poupet, enseignante spécialisée.

Les thèmes de la conférence étaient :

- Qu'est-ce que l'insécurité affective ? Quelles en sont les raisons ?
- Quels sont ses effets sur le cerveau de l'enfant ? Et sur ses apprentissages ?
- Pourquoi l'enfant ne parvient-il pas à mobiliser toutes ses ressources pour apprendre ?

Pendant 2 heures, Mme Brun et Mme Poupet ont répondu à ces différentes questions ainsi qu'à celles posées par le public.

Cette conférence a été jugée très intéressante. De bons liens ont pu être partagés entre le public et les intervenants.

Dans les points d'amélioration nous avons constaté que la distribution des flyers doit être faite au moins 3 semaines avant l'événement.

Grâce à une diffusion de l'information large (affichage, mails aux associations cantonales, au Réseau Pédagogique Neuchâtelois (RPN), à la Haute Ecole Pédagogique (HEP) et à nos contacts respectifs), la conférence a attiré environ 50 personnes. La collecte a, quant à elle, rapporté CHF 188.65.

Fidèles à notre ligne, à savoir la prévention, dans le cadre de l'école, mais aussi au sein des familles et entre pairs, nous organisons cette année une conférence et pour la première fois, en commun avec l'école des parents de Neuchâtel.

Elle sera animée par le Doctoresse Cherine Fahim, Docteur en neurosciences, sur le thème :

C'est comme ça qu'on m'a élevé : comment le style d'éducation style le cerveau !

- Quels parents êtes-vous ? La réponse dépend en grande partie sur comment vous étiez éduqués et par conséquent éduquer vos enfants. Se voir imposer des règles et des limites est chose normale et attendue, dans toutes les familles. Pas facile de s'y retrouver quand on est parents. Trop de ci, pas assez de ça, comment se situer par rapport aux autres ? Est-ce que la Super-Maman et le Super-Papa existent vraiment ?

Voici une conférence qui vous aide à mieux comprendre les réponses à ces questions en présentant d'abord les différentes "types" de parents pour ensuite décoder selon les neurosciences les réseaux qui ont câblé votre cerveau pour devenir le parent magnifique que vous êtes !

D'autres informations suivront mais vous pouvez d'ores et déjà réserver cette date.

Jeudi 8 mars 2018 à 19h30, dans la grande salle de l'Espace Perrier.

Pour la deuxième partie de l'année, nous sommes également intéressées par le nouveau spectacle de la Compagnie du Caméléon sur la violence que nous irons découvrir et évaluer en petit comité, le jeudi 8 février à Ecublens. Le spectacle sur les émotions avait été une très belle expérience et avait eu beaucoup de succès. Si ce projet se concrétise, ce spectacle étant onéreux, nous allons demander au fonds scolaire de la Tène, la possibilité d'un soutien financier.

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux lors de ces différentes soirées !

5) Béatrice Cramatte : Brochure

Comme chaque année, notre association édite une brochure qui regroupe un panel d'activités sportives, artistiques et de loisirs à proposer aux enfants.

L'année passée, le contenu de la brochure est resté assez similaire à celui de l'année précédente. Elle contient des renseignements concernant les activités de notre association, des adresses d'associations auprès desquelles les parents peuvent s'adresser en cas de difficultés, une proposition d'activités de loisirs pour les enfants (clubs sportifs, des ateliers artistiques, de découverte, de musique, etc.) ainsi que des propositions pour les vacances scolaires. Nous avons ainsi remis à jour 55 annonces d'activités.

Cette brochure a été imprimée en juillet et distribuée à la rentrée scolaire par l'école à l'ensemble des élèves résidant dans la Commune de la Tène de la 1e à la 8e HarmoS. L'édition 2017-2018 a ainsi été imprimée à 700 exemplaires et distribuée à environ 460 enfants ainsi qu'aux enseignants des classes concernées.

La demande de subventions a, quant à elle, permis de récolter un montant de CHF 515.-. Le résultat global de cette année est positif puisque la brochure est autofinancée, les frais d'impression étant de CHF 417.- pour CHF 515.- de dons.

Nous remercions chaleureusement toutes les sociétés, clubs sportifs ou de loisirs, associations, etc. qui répondent à notre invitation et qui nous soutiennent.

Pour terminer, rappelons que notre brochure est visible en tout temps sur notre site internet et qu'elle est disponible lors des événements organisés par notre association.

4. Comptes 2017, budget 2018

Laurence Fankhauser Perrinjaquet : Rapport de la caissière

Une fois n'est pas coutume et fort heureusement, nous bouclons notre comptabilité avec un déficit de Frs 2'012,64. Le capital de départ au 1er janvier étant de Frs 4'780.70 et s'élevant au 31 décembre à Frs 2'768,06.

Ce résultat négatif est principalement dû à trois postes de frais soit, les devoirs surveillés, les conférences ainsi que les frais divers.

Tout d'abord, concernant les « frais de devoirs surveillés ». Le taux de fréquentation a augmenté de plus d'un tiers cette année, nous sommes passés de 18 à 33 élèves. A présent, il est donc indispensable d'avoir deux personnes par collège contrairement à l'an passé où les dames assuraient la plupart du temps seules la permanence. Les chiffres reflètent clairement la situation, Frs 5'500.-- en 2016 contre Frs 8'880.-- en 2017. Pour information, l'an prochain, la subvention communale s'élèvera à SFR 3'688.-- contre SFR 2'163.-- cette année.

Le poste « frais de conférence » est lui aussi plus élevé que budgété, SFR 1'037,95 effectif pour un budget de SFR 600.--. Notre conférence a coûté SFR 600.--, à laquelle il faut rajouter des frais de location de salle SFR 350.--, plus divers frais (impression flyers et agape) pour un montant de SFR 276,60. Le cochon quant à lui a rapporté SFR 188,65.

Quant aux « frais divers ». Nous avons contracté une assurance RC, indispensable pour pouvoir établir un contrat de location avec la commune. Cela engendre SFR 240.-- de coûts supplémentaires annuels.

Nos autres dépenses sont essentiellement administratives (photocopies, abonnements, cotisations, matériel de bureau) et bancaires pour un montant annuel total de Frs 411,75.

Du côté des recettes comme toujours elles proviennent principalement de trois grands postes, à savoir : « devoirs surveillés » : Frs 5'192.--, « subvention devoirs surveillés » : Frs 2'163.-- et « cotisations de membres » : Frs 1'066.--.

Notre budget 2018 prévoit un équilibre entre les dépenses et les recettes.

Rapport des vérificateurs de comptes : Cécile Homberger et Pascal Perret

Le mardi 9 janvier 2018, Madame Cécile Homberger et Monsieur Pascal Perret ont procédé à la vérification des comptes de l'Association des Parents d'élèves de la Tène (APE La Tène).

Ils ont constaté que le bilan au 31 décembre 2017 ainsi que le compte de pertes et profits 2017 concordent avec la comptabilité, que ladite comptabilité est tenue avec exactitude et soin, que les produits et les charges ainsi que les actifs et les passifs sont justifiés par les pièces y relatives.

Ils recommandent à l'Assemblée Générale du 23 janvier 2018 d'accepter les comptes de l'exercice 2017 et d'en donner décharge à la trésorière, Madame Laurence Fankhauser Perrinjaquet.

Ces rapports ayant été énoncés, Mme Fankhauser Perrinjaquet ouvre la discussion et demande s'il y a des questions ou des remarques à leur propos. Plus personne ne demandant la parole, la présidente prie l'assemblée d'approuver ces rapports et d'en donner décharge à la caissière en le signalant par des applaudissements. Lesdits rapports sont acceptés à l'unanimité, la présidente remercie l'assemblée de la confiance témoignée.

5. Démissions, admissions et élection du comité et des vérificateurs de comptes

Celia Walmsley prend la parole et annonce les changements au sein du comité :

Comme notre Présidente l'a annoncé en début de séance, notre APE a la grande joie de pouvoir compter sur Madame Eigeldinger-Berthou en tant que nouvelle membre. Nous la remercions chaleureusement de son précieux engagement au sein de notre association !

Madame Eigeldinger-Berthou travaillera en collaboration avec Madame Monica Longa dans l'organisation des devoirs surveillés.

Sinon, notre comité reste inchangé cette année mais, comme toujours, nous serions heureuses de pouvoir compter sur des forces nouvelles.

La présidente, Madame Laurence Fankhauser Perrinjaquet tient à remercier les membres du comité actuel pour tout le travail fourni. Elle s'adresse à l'assemblée afin de savoir si l'une ou l'autre des personnes présentes souhaiterait intégrer le comité en tant que membre. Personne ne proposant sa candidature, le comité de l'APE La Tène pour l'année 2018 sera donc constitué comme suit :

Présidente : Mme Laurence Fankhauser Perrinjaquet

Secrétaire : Mme Celia Walmsley

Caissière : Mme Laurence Fankhauser Perrinjaquet

Responsables des devoirs surveillés : Mmes Monica Longa et Sylvie Eigeldinger-Berthou

Responsable des conférences : Mme Céline Biétry Kyburz

Responsables de la brochure : Mmes Béatrice Cramatte et Céline Biétry Kyburz

Responsable de l'atelier Ecouter Lire : Mme Celia Walmsley

Les vérificateurs de comptes seront pour 2018 :

1^{er} vérificatrice : Mme Cécile Homberger, 2^{ème} vérificatrice : Mme Myriam Hügli. Suppléante : Mme Dona Plumey.

6. Divers

Madame Girod a pris la parole pour annoncer que suite à l'arrêt prononcé par le Tribunal Fédéral, concernant un litige en Thurgovie, en décembre dernier, l'organisation des camps et sorties de classes va devoir être repensée. En effet, ces activités sont, pour l'instant, obligatoires (uniquement en 7/8 HarmoS pour les camps de ski) mais une participation financière est demandée aux parents des élèves. Or, le Tribunal fédéral y voit une violation de la Constitution fédérale, qui dit que l'enseignement est gratuit. Cette décision remet donc en question l'organisation des sorties et des camps scolaires.

Madame Girod annonce qu'une lettre sera envoyée à tous les parents des élèves participant aux camps sportifs obligatoires, afin de les informer de la situation et de leur permettre, le cas échéant, de ne pas participer aux camps.

La parole n'étant plus demandée, Laurence Fankhauser Perrinjaquet remercie les participants de leur présence et invite l'assemblée à se joindre à **la prochaine AG qui aura lieu le mardi 29 janvier 2019, au même endroit.**

La séance étant levée, les personnes présentes ont été invitées à partager un moment informel et convivial autour d'un petit verre et de quelques salés.

Marin, le 24 janvier 2018